PETITION DU CENTRE D'ENCAISSEMENT DE LILLE

Nous, agents du centre d'encaissement de Lille (contractuels et titulaires), tout comme les agents du centre des amendes, de Créteil et de Rennes, n'acceptons pas les conclusions de la réunion du 5 septembre 2007.
Nous n'acceptons pas plus que l'on nous dise que nous soyons pas ou peu productifs !!!!
Et nous acceptons encore moins que depuis le mois de Février 2007(date de premier dépôt de pétition), nous n'ayons encore aucune avancée en ce qui concerne les revendications communes aux 4 centres d'encaissement :

- Passage de la prime ACF sujétions spéciales de 120 à 240 euros et réévaluation annuelle de celle-ci.
- Compensation des heures supplémentaires en période d'échéance comme suit : 1 heure faite, 2 heures payées ou récupérées.
- Obtention d'une journée de récupération supplémentaire par mois d'échéance.

Nous exigeons de la direction générale des réponses rapides et satisfaisantes à toutes nos revendications pour que lors des prochaines échéances nous puissions travailler sereinement.

Nom	Prénom	Signature